

Dominique Théophile voudrait faire venir des médecins cubains

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

18 septembre 2020



Des médecins cubains en Guadeloupe. Dominique Théophile a écrit au ministre de la santé Olivier Véran afin d'activer le dossier. L'idée n'emballe pas les médecins locaux.

Dominique Théophile a écrit le 11 septembre au ministre de la santé Olivier Véran. Dans sa lettre, le sénateur de Guadeloupe évoque l'aggravation de la circulation du virus sur notre territoire. Il rappelle aussi l'appel au secours du directeur du CHU formulé par lettre au préfet Alexandre Rochatte et à la directrice de l'ARS, Valérie Denux. Dominique Théophile demande au ministre d'intervenir afin que des médecins diplômés hors la communauté européenne puissent renforcer le personnel médical débordé par l'ampleur de la propagation de l'épidémie. Dominique Théophile cite en particulier les médecins cubains dont certains sont déjà en Martinique. Le parlementaire s'interroge sur les réticences de l'ARS à faire venir des médecins cubains en Guadeloupe. Il rappelle *"l'article 71 de la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé adoptée en juillet 2019 qui autorise l'arrivée de médecins étrangers dotés de diplômes hors union européenne en Guadeloupe et le décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 qui en précise les modalités"*.

Attirer les Guadeloupéens

Plusieurs médecins de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) qui préfèrent ne pas être cités disent ne pas s'opposer catégoriquement à la venue de médecins de Cuba ou d'ailleurs. En

revanche, ils mettent en doute l'efficacité de cette initiative. Certains expliquent que les médecins cubains font un séjour de trois mois. Le temps qu'ils apprennent à parler français, leur séjour est terminé et ils n'auront guère été utiles. D'autres citent un reportage de RCI Martinique qui affirme qu'ils ne peuvent pas prescrire de médicament ni examiner un patient seul et sans traducteur. Ce que confirme l'ARS dans un communiqué du 15 septembre qui dit avoir appris la démarche du sénateur par la presse. *"Ils n'exercent pas en plein exercice à ce jour dans les services mais seulement en tant qu'observateurs"*. Un autre médecin se veut plus tranchant : selon lui, il vaudrait mieux mettre en place une politique incitative afin d'attirer les médecins guadeloupéens qui travaillent dans l'Hexagone. Quant au fait que les médecins cubains assurent la propagande communiste comme l'écrit l'Express du 29 juin dernier, les médecins guadeloupéens que nous avons interrogés disent s'en moquer royalement.

| Les mesures d'urgence face à covid

Les mesures d'urgence économiques prises par le gouvernement pour pallier les conséquences de la gestion de l'épidémie de covid-19 représentent 3,8 milliards d'euros pour l'ensemble des Outre-mer, a rappelé Philippe Gustin dans son introduction de présentation du plan de relance, le 2 septembre. Dont 2,6 milliards d'euros de prêts garantis par l'État, qui ont bénéficié à 13 295 entreprises. Soit une moyenne 195 000 euros par entreprise. Et 425 millions d'euros de soutien aux entreprises en activités partielles, c'est-à-dire ayant eu recours au chômage partiel. Selon le directeur de cabinet du ministre des Outre-mer « 75,7 % des effectifs du secteur privé en Outre-mer » en aurait bénéficié. Ou plus précisément en aurait fait la demande. Restent à savoir combien de remboursements seront effectifs compte tenu du fait qu'ils seront finalement refusés aux entreprises qui ne sont pas à jour des charges sociales et fiscales.

| « Se préparer à accepter »

« Je pense qu'il faut hélas nous préparer à accepter de nouvelles mesures (...) En ma qualité de présidente du conseil de surveillance de l'hôpital, en contact constant avec sa direction et ses équipes soignantes mobilisées

mais inquiètes, j'ai partagé cette conviction avec le préfet qui aura à déterminer dans le détail (...) leur ampleur et leur durée d'application » a dit Josette Borel-Lincertin, le 17 septembre veille du comité de suivi covid-19.

| Les journées du patrimoine sont annulées

Les Journées du patrimoine ont été annulées le 15 septembre "compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire due à l'épidémie de covid-19". Une décision préfectorale querellée. Dty Titi, facebooker, fustige : "Mais les centres commerciaux restent ouverts. Quelle fumisterie vos mesures !" 44 animations étaient prévues pour cette 37e édition programmée samedi 19 et dimanche 20 septembre. Capesterre-Belle-Eau avait mis l'accent sur l'éducation avec une conférence donnée par Nathalie Minatchy ingénieur agro alimentaire, Jean Moomou docteur en histoire et civilisations, Marie Gustave spécialiste des plantes aromatiques et médicinales. L'Écomusée de Marie-Galante prévoyait de présenter via une exposition temporaire, ses dernières acquisitions, des objets obtenus entre 2016 et 2019. L'atelier de tissage amérindien Sayanoff implanté à Saint-Louis de Marie-Galante, s'était aussi organisé pour accueillir le public. Très peu fréquentées en général, les Journées du patrimoine restent un rendez-vous mobilisateur pour les acteurs culturels. "Dire qu'on se cassait le uc à trouver comment caser les visites et ateliers sur 2 jours..." s'est désolé Ness San dans un post sur Facebook. Rejointe par la majorité qui sur le réseau social se désole que "la vie ne s'arrête qu'à covid". Et s'énerve à l'instar de Pierre Xyze : "On marche sur la tête dans ce département. Nos élus, lorsqu'ils ne sont pas corrompus, ils baissent pantalon et caleçon." Tous ont été vilipendés par un post moralisateur : "le personnel du CHU est débordé, quand on est bonne santé, on peut être solidaire face à cette situation".

| Stopcovid et apprentis sorciers

Créée pour ralentir la pandémie, trois mois après sa mise en application, Stopcovid s'avère être un échec. Depuis son lancement en juin dernier, l'application de contact tracing a été téléchargée par 3 % de la population française et n'a détecté que 103 « cas contacts ». Des chiffres publiés par

L'Usine nouvelle hebdomadaire d'informations consacré aux technologies dans le monde industriel. En plus de son inefficacité, l'application coûte à l'État 200 000 euros par mois. Le rapport sénatorial « Mieux organiser la Nation en temps de crise » dévoilé en juillet avait dénoncé « l'inefficacité d'un pistage sans dépistage ». Le rapport évoquait un risque pour les libertés individuelles : « Stopcovid ouvre la porte à une accoutumance à la surveillance numérique, une normalisation juridique de l'exception » dit le rapport. Antoni Casilli sociologue professeur à Télécom Paris est encore plus cinglant, il parle « *d'un projet désastreux, piloté par des apprentis sorciers* ».